

RESIDENCE D'ARTISTES / PROJET THEATRE

SAINT-
CHAMOND

> Appel à candidature

Date limite de dépôt : 29 septembre 2017

La Ville de Saint-Chamond (42) souhaite renouveler et redynamiser son offre culturelle. Pour cela, elle s'engage notamment dans le projet d'accueil en résidence d'artistes de théâtre porteurs de propositions artistiques riches de sens et adaptées au tissu local, sur la période 2018-2020.

Ce projet de résidence d'artistes prévoit l'accueil d'une compagnie professionnelle pleinement impliquée dans la création, la diffusion et la formation. Bénéficiant d'une bonne renommée, cette compagnie doit être solide dans son organisation administrative, artistique et technique. Par ailleurs, elle doit être située dans une proximité géographique permettant un investissement satisfaisant sur le territoire local.

Son expérience et son savoir-faire, son potentiel créatif et humain, ainsi que son actualité artistique, doivent lui permettre de répondre à l'ensemble des critères suivants :

Travailler avec une pluralité de partenaires, pour un véritable ancrage sur le territoire :

- Les différents services de la Ville (médiathèque, conservatoire, cinéma, archives, patrimoine, service jeunesse, spectacle vivant...);
Une action avec le conservatoire est à privilégier dans le cadre du classement de cet établissement, aujourd'hui spécialisé dans le seul enseignement musical.
- L'Education nationale et ses conseillers pédagogiques ;
- Le monde associatif, les écoles de théâtre... ;
- La population locale.

Travailler dans des lieux plus ou moins institutionnels, pour toucher tous les publics :

- Les lieux culturels de la Ville (salles de spectacle, médiathèque, conservatoire, plein air...);
- Les différents sites de la ville ou de ses territoires voisins ;
- Des lieux atypiques, éloignés des propositions culturelles classiques (commerces, industrie, chez l'habitant, friches...).

Pour une rencontre avec des publics croisés, tout public et jeune public, dans une grande diversité d'âges et de provenances sociale ou géographique.

Avec des propositions artistiques de qualité, multiples et visibles :

- Spectacles, dans des formes plus ou moins légères (spectacle scénique, lecture publique et mise en voix, atelier théâtre si « hébergement » de la compagnie, improvisation, balade contée, restitution d'atelier, répétition publique, atelier d'écriture, exposition...);
- Ateliers de création et de sensibilisation aux spectacles présentés ;
- Formations à destination des enseignants et des animateurs des centres sociaux ;

- Visite d'un lieu de spectacle assurée par les techniciens et artistes du lieu et de la compagnie ;
- Animation d'ateliers hebdomadaires, investissement dans les TAP *si « hébergement » de la compagnie.*

Ce projet de résidence d'artistes prévoit :

- La sélection d'une compagnie de théâtre répondant à l'ensemble des critères énoncés plus haut (**jury en octobre-novembre 2017**) ;
- Une résidence d'une durée possible de trois ans (2018-2019-2020), avec **début de la résidence en janvier 2018** ;
- Un **contrat de résidence annuel et renouvelable**, fixant des objectifs clairs et différenciés, des moyens financiers dédiés (**budget année 1 : 13 600 €**), ainsi qu'une thématique artistique et/ou sociétale ;
- Une communication adaptée (accueil de la compagnie en résidence, présentation aux acteurs locaux, bonne visibilité du travail en cours, restitutions publiques...) ;
- La rencontre avec la compagnie de danse accueillie également en résidence, facteur d'émulation et d'impact plus fort ;
- Une mise en lien avec la Saison culturelle de la Ville ;
- La mise à disposition de lieux de travail (notamment le Théâtre de L'Épinoche et l'Atelier 5) et de moyens techniques ;
- La présence artistique de la compagnie au Lancement de saison ;
- La participation à certaines actions culturelles phares mises en place par la Ville.

Pour répondre à cet appel à candidature :

Fournir, avant le 29 septembre 2017 :

- Un dossier présentant la compagnie (biographie, dossier de presse, dates de tournées passées et/ou à venir, vidéo, coût des spectacles en diffusion classique, statuts et fonctionnement de la structure...) ;
- Une note d'intention présentant le projet tri annuel (titre du projet, actions et productions artistiques envisagées, partenariats, temporalité, cibles, besoins techniques...) ;
- Une proposition de méthodologie de travail (rencontre avec les acteurs culturels, travail avec la Direction des Affaires Culturelles...) ;
- La fiche de renseignements complétée (modèle fourni).

A adresser par courrier postal à :

Direction des Affaires Culturelles

A l'attention d'Anne-Claire Charre, Directrice des Affaires Culturelles

1 place de l'Hôtel Dieu

42400 Saint-Chamond

ou

charre.anne-claire@saint-chamond.fr et bajard.raphael@saint-chamond.fr

Renseignements :

Raphaël Bajard - 04 77 31 04 41 / bajard.raphael@saint-chamond.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RESIDENCE D'ARTISTES / PROJET THEATRE



Titre du projet :

Nom de la compagnie :

Responsable artistique et/ou responsable du projet (nom(s) et présentation succincte) :

.....
.....
.....
.....

Résumé du projet :

.....
.....
.....
.....

Structure administrative :

Adresse du siège :

.....

Adresse administrative :

.....

Contacts téléphoniques :

Mail :

Site internet :

Taille et composition de la structure (personnel dirigeant, artistique, administratif, technique) :

.....
.....
.....
.....